



AVIS AUX MEMBRES

N° 2015 – 090

Le 28 juillet 2015

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Canfor Pulp Products Inc. (CFX) Dividende Spécial en espèces

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Canfor Pulp Products Inc. (« CPPI ») a annoncé le 21 juillet 2015 que son conseil d'administration a déclaré un dividende spécial en espèces de 1.1250\$CA à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 10 août 2015 aux actionnaires inscrits au registre le 3 août 2015. La date ex-dividende est le 29 juillet 2015.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Canfor Pulp Products Inc. (CFX) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 1,1250\$CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **29 juillet 2015**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** **3 août 2015**
- **DATE DE PAIEMENT :** **10 août 2015**

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Canfor Pulp Products Inc. (CFX) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **29 juillet 2015**

- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de CFX
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 25 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVEE:** Un rajustement de 1,1250\$CA sera fait pour toutes les séries existantes.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À L'OUVERTURE DES MARCHES LE 29 JUILLET 2015, LES PRIX DE LEVEE POUR LES SERIES DE CFX SERONT AJUSTES TEL QU'INDIQUE CI-DESSOUS.

Canfor Pulp Products Inc.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après le dividende spécial
CFX	12,00 \$	10,875 \$
CFX	13,00 \$	11,875 \$
CFX	14,00 \$	12,875 \$
CFX	15,00 \$	13,875 \$
CFX	16,00 \$	14,875 \$
CFX	17,00 \$	15,875 \$
CFX	18,00 \$	16,875 \$
CFX	19,00 \$	17,875 \$



Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower
130, rue King ouest, 5^e étage
Toronto (Ontario)
M5X 1J2
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse
800, square Victoria, 3^e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca